



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACLOU DU SAMEDI 8 JUIN 2024

Le 8 juin 2024 à 11 h 30, les membres de l'ACLOU se sont réunis au quartier d'Afrique devant la cabane de Yann Darriet.

L'Assemblée est présidée par Jean Dubrous en sa qualité de président, Thierry Dupuch, vice-président, Philippe Lautard, secrétaire.

Nous sommes 53 présents sur 71 adhérents. Soit plus que lors de notre dernière AG où nous étions 43. Jean Dubrous rappelle la bonne idée de Thierry Dupuch de faire cette manifestation sur l'île.

Aucune condition de quorum n'étant prévue dans les statuts, les décisions seront prises à la majorité plus une voix des personnes présentes et représentées, à jour de leur cotisation.

L'assemblée générale peut donc valablement délibérer sur l'ordre du jour prévu :

- rapport moral,
- rapport financier,
- renouvellement des COT,
- moyens de lutte incendie,
- bilan des réunions officielles,
- information cabane tchanquée,
- renouvellement du tiers du comité d'administration
- questions diverses.



Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et particulièrement les élus et collaborateurs de la Mairie de la Teste venus en force et qui ont aussi œuvré au nettoyage de l'île effectué le matin.

- Madame Angélique Tilleul, adjointe déléguée à l'Environnement, la Qualité de vie, le Développement Durable et à la Transition Écologique ;
- Madame Rebecca Biosca cheffe du service environnement ;
- Madame Sandrine Darmanin, Directrice du développement durable et des affaires maritimes ;
- Thierry Duprat et Robin Brouat, gardes de l'île ;

Ainsi que Yann Darriet qui nous accueille dans sa cabane.

Le président rappelle fièrement que la journée nettoyage de l'île a été initiée par l'ACLOU en 2000, puis organisée ensuite sous l'égide de la mairie.

Le Président rend hommage à Arlette Mirasson qui nous a quitté l'année dernière.

Rapport moral

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois et participé au conseil de site à la Mairie DATE ? D'ailleurs je n'ai pas le compte rendu pour le mettre sur le site de l'Aclou.

Conventions d'attribution temporaire

Nous avons appris que quatre cabanes vacantes ont été attribuées par le Conservatoire après un appel d'offres. Tout en souhaitant la bienvenue aux nouveaux îliens, l'Aclou regrette vivement que le processus se soit fait sans aucune concertation avec notre association, ce qui était le cas autrefois.

L'Aclou regrette également l'opacité de la sélection des dossiers transmis à la mairie et s'étonne que des descendants d'attributaires n'aient pas été retenus pour au moins un entretien. Les cabanes perdent ainsi leurs racines, et avec elles tout ce qui fait cohésion sur l'île.

L'essence de l'ACLOU étant de défendre les occupants, elle a demandé par écrit au Conservatoire d'avoir connaissance des résultats des procédures d'attributions des dernières COT. Sans réponse, elle prêche à aller plus loin et prendre conseil.

La cabane tchanquée

La reconstruction de la cabane tchanquée n° 3 est désormais terminée et sera inaugurée le 21 juin. Compliments à notre président et architecte Jean Dubous.



Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement du comité d'administration

Comme prévu par nos statuts, quatre membres sortants ont été tirés au sort : Annie Caubit (ne se représente pas), Jean Dubrous (se représente), Thierry Dupuch (se représente), Philippe Ricaud (ne se représente pas).

Deux personnes postulent : Mathieu Cabaussel, quartier Ilot et Godefroy Pascaud quartier Afrique sur le privé. Ce dernier est aussi en relation avec la SCI.

Les quatre nouveaux ou reconduits sont ainsi : Mathieu Cabaussel, Jean Dubrous, Thierry Dupuch, Godefroy Pascaud.

Rapport financier

La trésorière fait état su rapport financier de l'association.

Recettes

71 cotisations	1110,00 €
Total recettes	1110,00 €

Dépenses

Timbres	30,96 €
Détecteurs incendie	262,99 €
Composition florale décès Jean Lautard	65,00 €
Compo florale décès Arlette Mirasson	100,90 €
Site Aclou	125,00 €
Frais Banque	65,00 €
Assurance Maif	117,05 €
Frais de bouche	114,75 €
Total dépenses	881,65 €

Disponible au 6/05/2023	8542,52 €
Disponible au 8/06/2024	8770,87 €

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



Questions diverses

Les COT

Angélique Tilleul, qui nous défend ardemment, nous indique que les relations avec le Conservatoire ne sont pas toujours faciles et que le maire lui-même regrette vivement cet état de fait.

Jean-Louis regrette que pour les attributions, il ne soit pas tenu compte du travail de plusieurs générations qui ont façonné l'île. Thierry Dupuch abonde dans son sens et regrette que l'Administration veuille supprimer les racines de l'île.

Gaëlle Ricaud voudrait un retour d'information des personnes « recalées » lors des appels d'offres d'attribution de cabanes.

Robin Brouat rappelle les quatre facteurs déterminants dans le dossier d'attribution : actions antérieures, connaissance de l'île et de ses règles, engagement pour la préservation, entretien de la cabane.

Julien Dupuch estime que les dossiers administratifs à remplir pour une demande de travaux sont extrêmement lourds et propose que la mairie puisse simplifier les procédures. Angélique Tilleul répond qu'il n'est pas possible de passer outre ces procédures mais que la mairie se tient à disposition de chacun pour un appui technique.

Nouveau plan de gestion

Un nouveau plan de gestion est en cours d'élaboration par un bureau d'études. Des représentants de différents quartiers ont été invités à une première réunion de concertation et un compte rendu devrait être établi et transmis à l'AcloU.

Robin Brouat précise le plan de travail : (1) diagnostic ; (2) objectifs à long terme ; (3) élaboration de fiches action/objectif. Il indique que ce plan de gestion sera suffisamment ouvert pour permettre une adaptation au fil du temps.

Jean Dubrous évoque la possibilité de réaliser des protections par rapport à l'évolution du trait de côte. L'idée des épis est évoquée. Angélique Tilleul précise qu'un dossier réglementaire doit être monté, soumis entre autres à la DREAL et à l'architecte des bâtiments de France seront intervenants. La mairie peut apporter son aide mais nous savons que le Conservatoire n'est pas favorable aux travaux structurants sur l'île !

Thierry Dupuch s'interroge : « *si une cabane est en danger, on laisse faire ?* »
Angélique Tilleul rappelle qu'elle nous aidera.



Questions diverses

L'Aclou procède à une distribution d'alarmes incendie, à installer dans les cabanes.

Alexis Bonnin se félicite que cette assemblée générale se tienne sur l'île pour la deuxième fois, se réjouit de ces échanges et remercie les élus et collaborateurs de la mairie présents. Mais il pose une question : « *quand verrons-nous des représentants du Conservatoire sur site ?* ».

Thierry Dupuch regrette que l'Administratif veuille supprimer les racines de l'île.

Le Président lève la séance à 13 h en invitant les participants à se réunir autour d'un verre de l'amitié offert par la mairie.

Fait à La Teste-de-Buch le 20 juin 2024.

Le Président
Jean Dubrous

Le Secrétaire
Philippe Lautard